



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Année scolaire 2025-2026

Autorisation de sortie dans le quartier

Plusieurs activités tenues dans la programmation scolaire de votre enfant nécessitent de sortir à l'extérieur de l'école, que ce soit pour prendre contact avec l'environnement ou comme activité récompense. Pour faciliter l'organisation de ces activités gratuites qui se déroulent dans les heures régulières de classe et à pied, nous vous faisons signer l'autorisation de sortie une seule fois. À moins d'un événement spontané (exemple : il fait beau et chaud et l'enseignant décide de faire le cours d'art dramatique à l'extérieur) vous serez avisés de ces événements par l'agenda de votre enfant ou par une lettre de son titulaire.

Jean-François Dazé
Directeur

J'autorise mon enfant à faire des activités à l'extérieur de l'école dans le quartier.

Nom de l'enfant : _____ classe : _____

Signature du parent : _____